

## APPEL A CANDIDATURE

### WALLONIE-BRUXELLES INTERNATIONAL constitue une réserve de Conseillers Scientifiques et Académiques

Référence de l'emploi (à reprendre sur la candidature) : WBI/CSA -ID279

Catégorie : Employé.e contractuel(le) expert.e de niveau universitaire (A) – barème applicable A5/1 (Code de la Fonction publique wallonne)

Fonction : Conseiller.ère Scientifique et Académique

Recrutement : Contrat à durée indéterminée (expert)

Lieux possibles d'affectation : à Bruxelles (WBI) durant quelques semaines, ensuite en poste dans une des destinations suivantes :

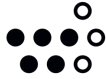
Allemagne	München
Brésil	São Paulo
Canada	Montréal/Québec
Espagne (couverture du Portugal)	Madrid
Etats-Unis	New-York
France	Paris
Japon	Tokyo
Suède	Stockholm
Royaume-Uni	Londres
Suisse	Berne

Barème : échelle barémique A5/1 à 52.031,99 EUR (coefficient 2,0399 au 1<sup>er</sup> décembre 2023) pour 0 année d'ancienneté - plus indemnités lors de l'entrée en poste à l'étranger. Ancienneté pécuniaire pouvant être valorisée : toutes les années au rang A5 min dans le public et 6 ans max dans le privé.

Les différents avantages liés à l'expatriation sont repris dans l'arrêté du 25 janvier 2024 fixant le statut administratif et pécuniaire des Conseillers Scientifiques et Académiques.

#### DESCRIPTION DE LA FONCTION

Dans le cadre sa mission de promotion de la coopération internationale en matière de recherche et d'innovation et de diplomatie scientifique et académique, Wallonie-Bruxelles



Wallonie - Bruxelles  
International.be

International est chargé de la mise en place d'un réseau de Conseillers scientifiques et académiques (CSA).

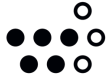
Ces derniers sont, dans leur pays d'accueil respectif, le relais des opérateurs de la recherche et de l'innovation, de la coopération scientifique et académique de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie pour leurs projets de collaboration et de partenariat.

1° Assurer une diplomatie scientifique et académique ainsi que les coopérations internationales dans ces secteurs, en :

- a) Contribuant au renforcement de l'attractivité et de la visibilité de l'enseignement supérieur et de la recherche et l'innovation de la Région wallonne et de la Communauté française ;
- b) Assurant le rayonnement international des acteurs académiques et scientifiques de la Région wallonne et de la Communauté française ;
- c) Attirant des talents en Région wallonne et en Communauté française en promouvant les différents programmes de bourses existants ;
- d) Facilitant la prise de contact et la coopération avec des organismes étrangers de la recherche, de l'innovation et de l'enseignement supérieur ;
- e) Appuyant et préparant, à la demande des opérateurs académiques, de la recherche et de l'innovation, des volets académiques et scientifiques aux missions internationales coordonnées par WBI et lors de missions officielles belges ;
- f) Référéncant et mettant en réseau les opérateurs académiques, de recherche et d'innovation à travers des actions de valorisation des projets, de participation à des foires et salons ;
- g) Soutenant la mise en place d'accords bilatéraux et projets de recherche, à la demande du Gouvernement, du Ministre en charge des Relations Internationales, de WBI ou d'acteurs académiques et scientifiques ;
- h) Réalisant une veille académique et scientifique ciblée ;
- i) Soutenant l'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur de la Communauté française (Universités, Hautes écoles, Écoles Supérieurs des Arts) en contribuant à la mise en place de nouvelles collaborations et au renforcement des partenariats existants, en ce compris entre ainsi que dans le cadre de la promotion de la langue française.

2° Renforcer la diplomatie scientifique et académique pour en faire un outil clé du développement économique et commercial en partenariat avec l'Agence wallonne à l'exportation et aux Investissements étrangers (AWEX) et favoriser le montage de projets de recherche et d'innovation européens, en :

- a) Soutenant le développement de programmes de financement en phase avec les priorités de la stratégie de spécialisation intelligente de la Région wallonne et en promouvoir les sources de financement existantes ;
- b) Soutenant l'internationalisation des pôles de compétitivité de la Région wallonne ;
- c) Organisant des missions conjointes avec l'AWEX dans une optique d'innovation ouverte dans les secteurs prioritaires pour le développement économique de la Région wallonne ;



- d) Contribuant aux dossiers Invest et Export de l'AWEX via des partenariats de recherche et développement précédant la phase de commercialisation ou d'investissement afin d'identifier l'écosystème innovant le plus adapté au projet ;
- e) Renforçant la présence et la visibilité des opérateurs de la Région wallonne et de la Communauté française dans les programmes de recherche et d'innovation européens et les réseaux internationaux de recherche en partenariat avec l'ensemble des acteurs impliqués ;
- f) Accompagnant les jeunes entrepreneurs et les structures qui les soutiennent dans leur développement international.

Chaque Conseiller Scientifique et Académique adresse également, dès que la situation le requiert, et à tout le moins une fois par trimestre, à sa direction générale, aux Ministres de tutelle de Wallonie-Bruxelles International, au Ministre en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de la Fédération Wallonie-Bruxelles et au Ministre en charge de l'économie et de la recherche et de l'innovation de la Wallonie, un rapport de veille scientifique et académique sur base des actions menées et des opportunités identifiées.

#### **CONDITIONS REQUISES**

Sont admis aux épreuves de sélection de Conseillers Scientifiques et Académiques, les candidats qui remplissent les conditions suivantes :

- 1° être citoyen de l'Union Européenne ;
- 2° être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- 3° jouir des droits civils et politiques ;
- 4° jouir d'une expérience professionnelle d'au moins six ans en lien avec les missions confiées au CSA suivant la description de fonctions ;
- 5° être porteur d'un des diplômes ou certificats d'études donnant l'accès au niveau A ;
- 6° satisfaire aux lois sur la milice ;
- 7° justifier de la possession de l'aptitude médicale exigée pour la fonction à exercer.

Les conditions visées ci-dessus sont remplies au plus tard le jour fixé pour la clôture des inscriptions au concours.

Ces conditions doivent être maintenues tout au long de l'exécution du contrat de travail.

Les candidats doivent également être disponibles à l'expatriation dans un des postes précités, ceci pour des périodes minimales de quatre années dans un même lieu d'affectation.

#### **COMPETENCES REQUISES**

##### 1.1 Compétences techniques :

- Maîtrise parfaite tant à l'oral qu'à l'écrit de la langue française ;
- Bonne capacité rédactionnelle ;



- Bonne connaissance attestée de l'anglais (niveau B2 CECRL ou équivalent) ;
- Connaissance intermédiaire attestée du néerlandais (B1 CECRL ou équivalent) ;
- Connaissance approfondie de l'écosystème scientifique et académique en Belgique francophone ;
- Connaissance approfondie des matières relevant des Communautés et Régions en lien avec les missions du CSA ;
- Connaissance des administrations wallonne et de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de leur fonctionnement,
- Connaissance du secteur public belge dans sa globalité ;
- Intérêt affirmé pour les questions à dimension internationale en lien avec la diplomatie scientifique et académique, leur origine et leur contexte, en particulier leur impact sur la Belgique fédérale et ses entités fédérées ;

#### 1.2 Compétences comportementales :

- Intégrer,
- Décider,
- Conseiller,
- S'auto-développer,
- Disposer du sens des responsabilités,
- Avoir développé une bonne résistance au stress,
- Travailler en équipe,
- Faire preuve de fiabilité, d'autonomie, d'esprit d'initiative, d'ouverture d'esprit, de rigueur et d'impartialité,
- Disposer d'un sens aigu de la communication et de la négociation interpersonnelle (écoute, échange, diplomatie, adaptabilité, assertivité intelligente) ;

#### 1.3 Autres compétences essentielles pour la fonction :

- Pouvoir coordonner une petite équipe et en assumer le suivi administratif et budgétaire ;
- Disposer d'une orientation usagers déployée en « mode projet »,
- S'ouvrir à la multiculturalité et à l'expatriation.

#### 1.4 Atouts supplémentaires :

- Expérience à l'étranger et à des événements internationaux ;
- Formation/certification en lien avec la fonction à pourvoir, notamment au niveau scientifique et académique ;
- La connaissance attestée d'une autre langue que l'Anglais et le Néerlandais.



Wallonie - Bruxelles  
International.be

## POSTULER

Les candidatures peuvent être envoyées par courriel ([recrutement@wbi.be](mailto:recrutement@wbi.be)), ou par courrier postal **pour le 22 avril 2024, fuseau horaire de Bruxelles** (cachet de la poste faisant foi si envoi courrier postal) à l'attention de :

Wallonie-Bruxelles International (WBI)  
Recrutement CSA  
A l'attention de Madame Pascale DELCOMMINETTE  
Administratrice générale  
2 Place Saintelette  
1080 BRUXELLES (Belgique)

Les candidatures seront impérativement accompagnées :

- D'une lettre de motivation,
- D'un curriculum vitae détaillé actualisé ;
- D'une copie certifiée conforme du diplôme donnant accès à l'emploi ;
- Des attestations linguistiques ;
- De tout document jugé utile à l'examen du dossier (formations suivies, lettres de recommandations, ...)

**Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération**

**Toute information complémentaire à propos de la présente sélection peut être obtenue auprès du support ressources humaines ([rh@wbi.be](mailto:rh@wbi.be)).**

Les épreuves (épreuves écrite et orale) se dérouleront, à Bruxelles et en présentiel, durant les mois de mai et juin.